

**LIVRET
D'ACCUEIL
DANS LES
CENTRES SOCIAUX
ET SOCIOCULTURELS
PARISIENS**



SOMMAIRE

4	Qu'est-ce qu'un centre social et socioculturel ?
5 Un lieu
6 Des personnes
7 Un conseil d'administration
8 Un projet social
9 Un budget
10 Un employeur singulier
11	Nos partenaires
13	Le réseau des centres sociaux et socioculturels
14 La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France
14 L'union francilienne des Fédérations des centres sociaux
15 SENACS, un outil pour valoriser le réseau
16 La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris
16 Son rôle
17 Le projet fédéral
18 Un réseau militant et impliqué
19 Quelques spécificités de notre réseau
21 Lexique des sigles et abréviations
22	Annuaire des centres sociaux et socioculturels parisiens

POURQUOI UN LIVRET D'ACCUEIL ?

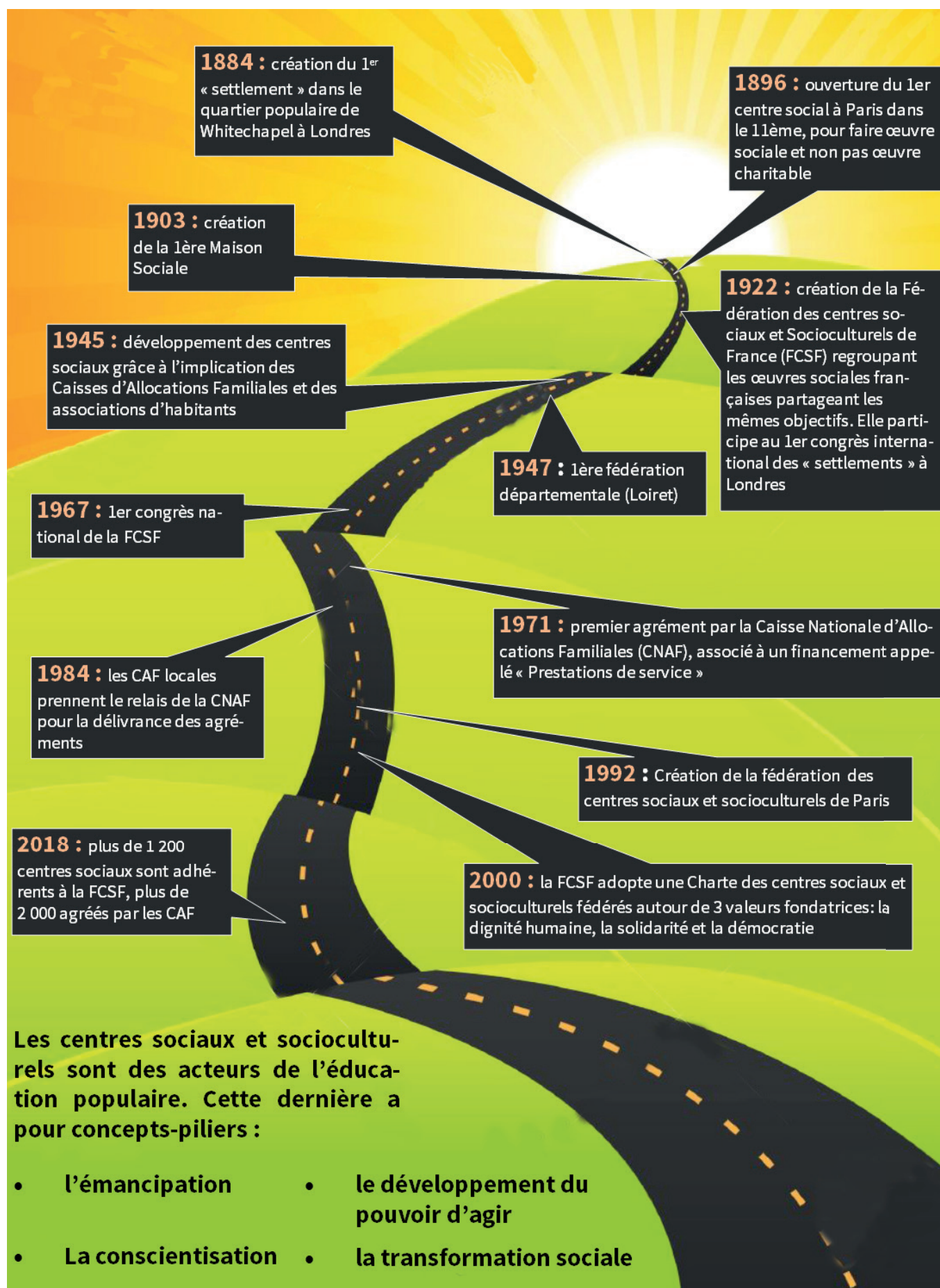
Accueillir celles et ceux qui vont bénévolement s'impliquer dans la vie d'un centre social et socioculturel pour faire vivre le projet est un acte fondamental. Notre réseau parisien, pour se renforcer et gagner en compétences, doit développer des outils qui permettront une meilleure compréhension et appréhension de ce que sont nos structures, de leurs spécificités. C'est à travers cela que nos bénévoles et salariés seront en capacité de s'engager, de porter et mettre en oeuvre les valeurs que nous défendons tous au quotidien. Ainsi ce livret vise à :

- Apporter un certain nombre de points de repères, d'informations sur les missions d'un centre social et socioculturel.
- Apporter quelques éléments de réflexions sur le sens d'un projet social
- Apporter des éléments de présentation du réseau de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris.

Vous aurez bien sûr la possibilité de le compléter avec des documents propres à votre association. Bonne lecture !



BREF HISTORIQUE DES CENTRES SOCIAUX



- « Histoire des centres sociaux, du voisinage à la citoyenneté », par Robert Durand, Éditions Syros

- FCSF : www.centres-sociaux.fr/qui-sommes-nous/historique

- memoiresvives.centres-sociaux.fr

Un lieu :

Au sens propre comme au sens figuré, un centre social est une maison ouverte à tous, construite sur un terrain appartenant à un territoire, qui peut se décliner sur 3 étages. Repérée sur le territoire, on y entre parce que l'on a une question à poser, un besoin à combler, un soutien à donner, un projet à partager...



DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

dimension d'intérêt général

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes, par exemple :

- organisation de débats sur des questions d'intérêt général : logement, santé, transports... ;
- soutien aux initiatives des habitants pour construire des réponses concrètes : co-voiturage, échange de services ;
- appui à l'expression des habitants dans la sphère publique ;
- démarches de co-formation et de partage de savoirs ;
- implication des habitants dans les instances du centre social ...

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

dimension collective

Le centre social accompagne les projets des habitants pour répondre à leurs envies et besoins, par exemple :

- accompagnement de projets, départs en vacances, sorties ;
- soutien à la vie associative : aide à la création d'association, appui technique (matériel, locaux, coord°) ;
- appui à la création et animation de groupes de parents, de locataires, de seniors ;
- organisation de fêtes de quartier, de jardins partagés ;
- soutien à la vie de quartier ...

ACTIVITÉS ET SERVICES

dimension individuelle

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales, par exemple :

- activités pour toute la famille ;
- sorties de loisirs et culturelles ;
- accompagnement à la scolarité ;
- ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique... ;
- soutien à la parentalité ...

ZOOM SUR

LES ACTIVITÉS

Elles sont proposées dans chaque centre social et socioculturel :

- familles : sorties familiales, café des parents, soutien à la parentalité ;
- enfance-parentalité : halte-garderie, lieux dédiés à la petite enfance, accueil de loisirs, café des parents ;
- jeunesse : accompagnement à la scolarité, activités et loisirs hors les murs, accompagnement aux projets individuels et collectifs ;
- adultes-seniors : ateliers sociolinguistiques, ateliers créatifs, sorties ;
- numérique : ateliers, initiation à l'e-administration... Certaines structures portent un espace public numérique qui propose des formations et des animations dans un lieu dédié ;
- accueil-acès aux droits : écrivain public, aide à l'orientation, permanences, sociales, juridiques et spécifiques.

Et de la convivialité ! fêtes de quartier, du centre, soirées dansantes, repas partagés !

Des personnes :

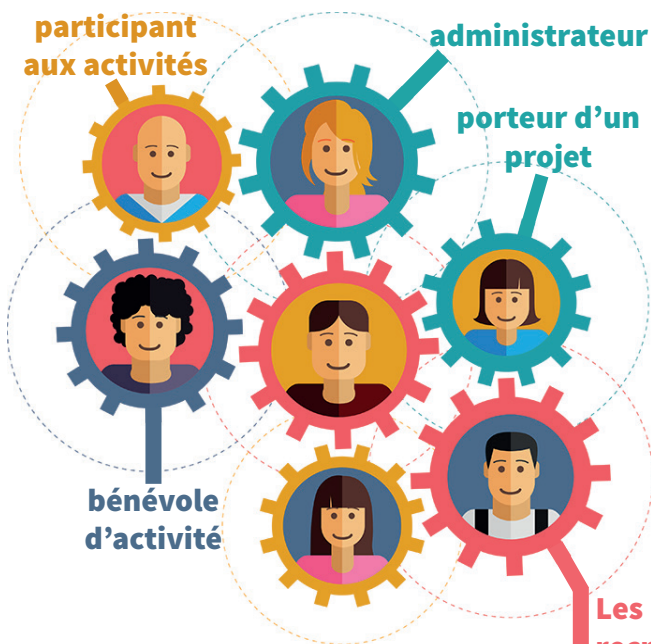
La spécificité du centre social associatif réside dans la prise en charge par les habitants de l'élaboration d'un projet social et de sa mise en œuvre : par définition, le centre social est un projet porté par les habitants d'un quartier, réunis autour des valeurs de l'éducation populaire (solidarité, faire ensemble, respect de la dignité humaine, démocratie...).

Il est ainsi un lieu d'où émerge une prise de conscience des réalités de la société et où se développent les capacités de choix, d'action et d'évaluation à travers une participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Le Centre social vit par et pour les habitants du territoire. Des personnes travaillant mais ne vivant pas sur le quartier peuvent être ainsi des acteurs importants, certains devenant bénévoles, personnes ressources.



Dans un centre social, un habitant peut être :



Les bénévoles sont pour la plupart des habitants du territoire. Ils animent des activités en fonction de leurs compétences particulières et de leurs goûts. Certains vont plus loin et s'impliquent dans le pilotage du centre en devenant administrateurs du centre, voire en s'investissant ensuite dans le CA de la FCS 75.

Les salariés sont des professionnels du lien social recrutés pour encadrer, animer et soutenir les activités et les bénévoles

ZOOM SUR

LE TRAVAIL ASSOCIÉ

Il est construit dans la coopération des acteurs bénévoles et salariés pour mener le projet social et ses actions. Equipes plurielles et décloisonnées, activités associées, échanges et engagement forment la base de cette coopération. De multiples statuts peuvent collaborer dans un tel cadre, qui enrichira sans confusion les relations sociales, pour le travail quotidien. Ce contrat participatif complètera les modes formels et représentatifs. Cela montrera une réelle spécificité de notre vie associative.



Un conseil d'administration :

Issu par élection lors de l'assemblée générale annuelle dont il reçoit délégation, le CA est le pilote et la conscience du centre social :



Les rôles des membres du bureau



Le bureau, c'est l'exécutif du conseil d'administration. Il a un pouvoir de décision à partir du moment où il participe à la réalisation des orientations ou des projets qui ont été validés par le CA. Le bureau est constitué d'un président, un secrétaire, un trésorier et des membres qui ont été élus par le conseil d'administration.

Le président (ou co-président) : c'est avant tout l'animateur du conseil d'administration, garant du fonctionnement statutaire et de la possibilité d'expression de tous. Il est, de fait, l'interlocuteur privilégié avec les partenaires et l'équipe d'administrateurs et de professionnels.

Le secrétaire : il est celui qui permet d'avoir une trace de ce qui se dit et de ce qui se fait. La réalisation des comptes rendus, le suivi des actions, le recensement et la distribution de l'information relèvent donc de sa fonction qui peut être aussi partagée avec d'autres.

Le trésorier : il suit le respect du budget prévisionnel, vérifie les aspects financiers et alerte le CA en cas de dérive. Il n'est pas un comptable, cette mission étant généralement assurée par un professionnel.

ZOOM SUR -ACCUEIL DU NOUVEL ADMINISTRATEUR

Quels sont les gestes et attitudes à adopter pour accueillir de nouveaux administrateurs ?

- Être à l'écoute, faire de la place, prendre le temps de parler des dossiers, des missions ;
- Sortir de l'entresoi, prendre le temps de se poser, de se connaître ;
- Revenir à notre histoire, pourquoi sommes-nous là, qu'est ce qui fait sens commun ;
- Expliquer le rôle du bureau, le fonctionnement du CA, la façon dont sont prises les décisions ;
- Faire un partage des connaissances, voire organiser un tutorat, un parrainage ;
- Mettre à disposition tous les outils, ne pas faire de rétention d'information.

Chacun incarne son rôle d'administrateur avec sa personnalité, il n'y a pas d'administrateur type... Donc pas de recette... En conclusion, ce qui est important, c'est d'être dans l'écoute bienveillante.

Un projet social :

Toutes les activités s'inscrivent dans le cadre du projet social. Il est construit à partir d'un diagnostic territorial social issu de rencontre impliquant les salariés, les bénévoles, les habitants et les partenaires institutionnels et associatifs œuvrant pour et sur le territoire. Le diagnostic recueille les ressources, projets, les difficultés, les envies, les besoins, les colères des habitants.

Prenant en compte les caractéristiques et les évolutions prévisibles du territoire et de ses habitants, le projet social fixe les axes d'action du centre pour pérenniser certaines activités, en développer de nouvelles, promouvoir l'éducation populaire, accroître le pouvoir d'agir des habitants, favoriser l'émergence de projets portés par les habitants... Il couvre une période pluriannuelle qui peut aller jusqu'à 4 ans.

Le renouvellement du projet social est un moment fort dans la vie de la structure, tous les acteurs, sont réunis pour définir le demain du centre social. Ce sont des temps qui rythment la vie du centre où chaque parole est recueillie, portée pour enrichir le projet au-delà de données statistiques et chiffrées.

Le renouvellement de projet social se construit

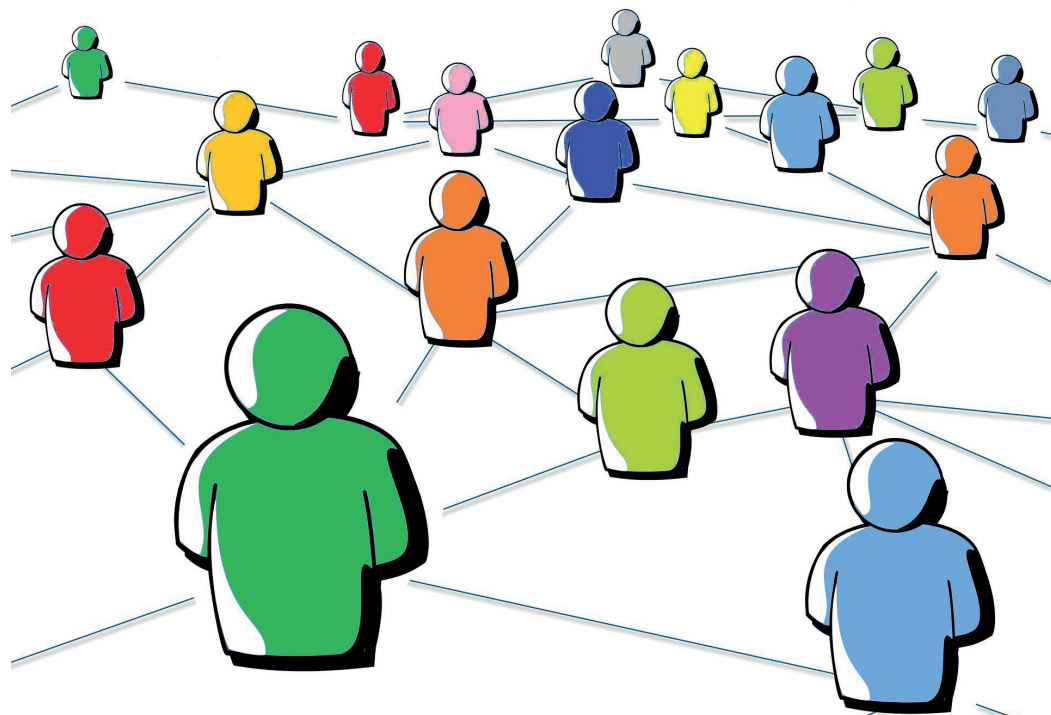
autour de plusieurs étapes :

- le bilan du précédent projet,
- l'analyse des données qui permettent de réaliser un diagnostic, une photographie à un instant «T» du territoire,
- l'élaboration des axes du projet qui seront les fils conducteurs pendant la durée de l'agrément,
- la rédaction et le rendu.

Généralement ce processus se déroule entre octobre et juin, le projet est déposé à la CAF avant son passage en Commission d'Action Sociale.

Un projet social c'est :

- faire naître et développer des volontés communes.
- ce qui donne tout son sens à l'action, aux actions.
- faire des choix et se donner des priorités.
- faire des plans, se doter de méthodes, d'outils pour valoriser des désirs, des envies (ceux des habitants).
- être ambitieux, se donner des défis, le projet social va bien au-delà de l'agrément...



ZOOM SUR — L'AGRÈMENT CENTRE SOCIAL

Une circulaire de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) du 20 juin 2012 précise les objectifs et les missions des centres sociaux. L'agrément « Centre Social » délivré pour 4 ans retient une partie du projet social proposé par le centre : le contrat de projet qui lui assure un financement socle. Du coup, cet agrément :

- s'appuie sur un corpus de valeurs communes : respect de la dignité humaine, laïcité, mixité, neutralité, solidarité ;
- prône le développement et l'enrichissement du lien social, la responsabilisation des personnes et le développement de la citoyenneté.

Un agrément « Animation Collectives Familiales » existe également. Un référent familles identifié conduit ce projet spécifique, qui s'appuie lui aussi sur des axes qui définissent le projet famille du centre social.

Le projet « Accueil », financé par la CAF et la Ville de Paris, fait partie intégrante du projet social.

Un budget :

A Paris, le budget moyen d'un centre social est de 447 000 €. Un outil permet d'analyser et de contrôler les répartitions des dépenses et des recettes, anciennement intitulé PLA (Pilotage Logistique Activités), aujourd'hui nommé Procédure Nationale de Liquidation.

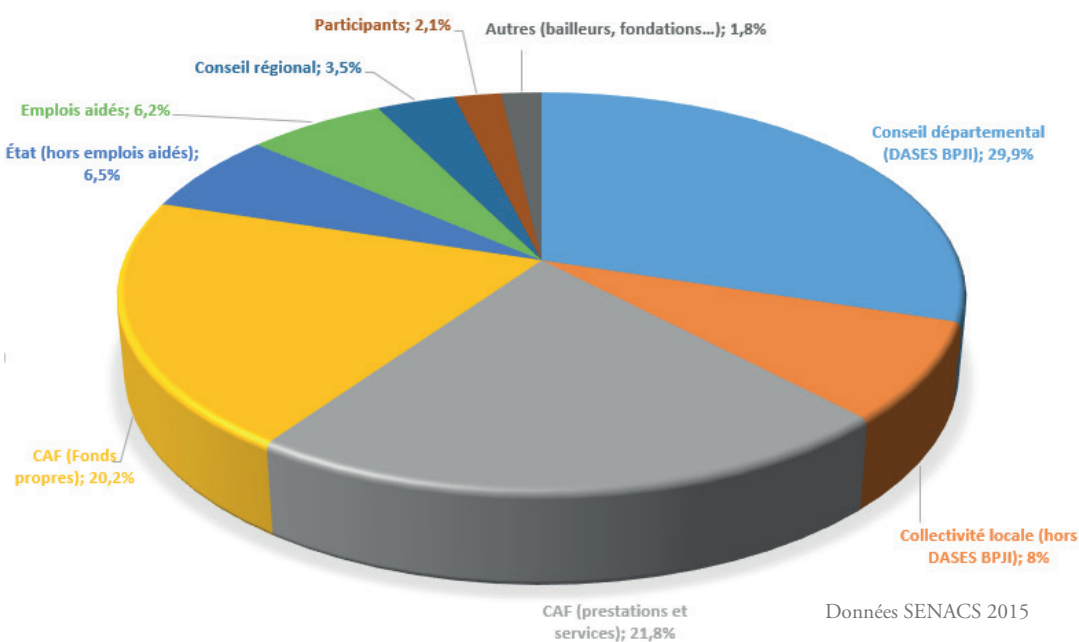


Il regroupe également tous les mouvements financiers sur la fonction accueil et l'Animation Collective Familles (ACF). Le budget est élaboré par le directeur avec l'aide du comptable et du trésorier. Il doit être discuté, éventuellement amendé et approuvé par le CA qui en a la responsabilité. Il porte une fonction ainsi qu'un message politique. Cet outil doit montrer la réalité économique d'un centre social. Depuis 2016, le département de Paris s'est aligné sur la prestation accueil que la CAF de Paris donne sur ses fonds propres.

QUI NOUS FINANCE ?

Le département et la CAF de Paris contribuent au financement pluriannuel du projet global de chaque centre social. L'État peut apporter au titre des emplois aidés (FONJEP, adultes relais, etc.), un soutien à la réalisation du projet. Les autres financements sont annuels et sur des actions spécifiques : directions de la Ville de Paris, les fonds propres de la CAF, l'État hors emplois aidés, le Conseil Régional Ile de France, les bailleurs, les fondations, le Fond Social Européen et les participants.

Une aide spécifique pour compenser les loyers est également allouée par le département. L'architecture budgétaire d'un centre social reste fragile. C'est pourquoi la multiplication des réponses aux appels à projets, les recherches de financements privés entraînent non seulement des dizaines voire des vingtaines de lignes budgétaires mais aussi une charge de travail collective de plus en plus conséquente.



Un employeur singulier :

Cette fonction de «bénévole-employeur» est atypique et propre au monde associatif. La fonction employeur est donc, par nature, spécifique dans le contexte associatif : l'association se définit d'abord à partir d'un projet. Elle est donc conduite à l'emploi par des voies qui lui sont propres. Même s'il n'y a pas de recette toute faite en matière de management associatif, un fil rouge consiste à favoriser l'implication de chacun pour co-construire les activités et les démarches projets.

Les conventions collectives

FEHAP 51

Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne, Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951. Elle concerne les établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif. En 2017 deux centres sociaux dépendent de cette convention. Ils sont gérés par deux associations qui portent un secteur petite enfance.

ALISFA

Cette convention est la plus fréquente et concerne une grande majorité des salariés employés par les centres sociaux associatifs, qui peuvent par ailleurs adhérer au SNAECSSO, syndicat employeur. Il est né en 1971 de la volonté de centres sociaux et de la FCSF de créer une organisation propre aux associations employeurs pour les représenter et leur apporter un appui spécifique à cette fonction. C'est le SNAECSSO qui négocie les évolutions de la convention collective avec les représentants des syndicats de salariés. Il assure également une fonction d'information et d'aide juridique sur les questions du droit du travail et de gestion des ressources humaines.

CCN 66

Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966. En 2017, deux centres sociaux dépendent de cette convention à Paris.

ZOOM SUR LE PARTENARIAT

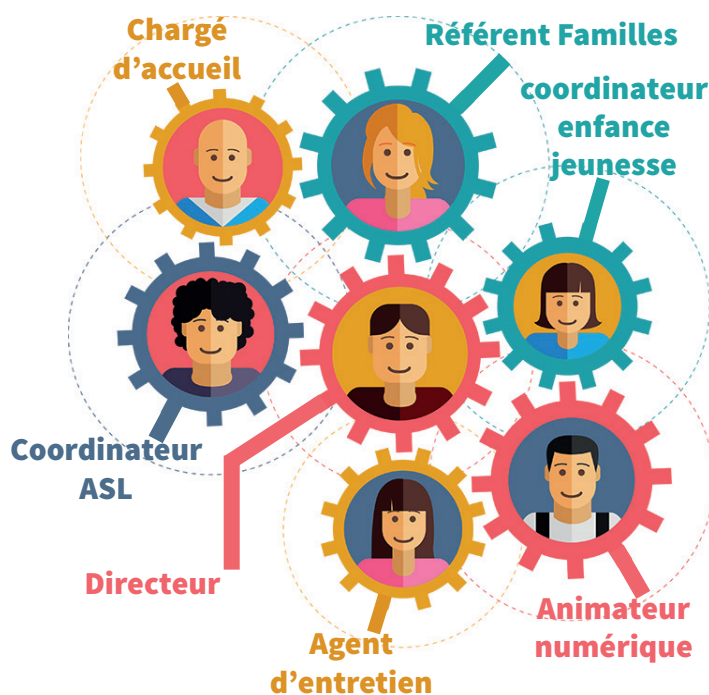
La FCS75 et le SNAECSSO renforcent régulièrement leur partenariat via des temps de réflexions, d'échanges, de formations et d'informations, d'ateliers autour de la question fonction employeur. Vous êtes adhérents au SNAECSSO ? Sachez que votre numéro d'adhérent permet à votre centre d'accéder à des documents et formulaires types, des outils via le site internet ainsi que la possibilité de bénéficier d'une permanence juridique et téléphonique.

ZOOM SUR FONCTION EMPLOYEUR

Une formation co animée par la FCS75 et le SNAECSSO est proposée aux administrateurs, chaque année. Les délégations, responsabilités, obligations sont abordés à l'aide cas concrets, d'outils et d'échanges de pratiques. Cette fonction est essentielle et repose évidemment sur du juridique mais aussi sur le projet social, des équipes salariées que les administrateurs ont la responsabilité d'accompagner et de faire vivre.

CARTE D'IDENTITÉ D'UN CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL A PARIS

UNE ÉQUIPE SALARIÉE TYPE:



175 *
familles adhérentes
par centre
soit 5097 familles

55 000 € *
Valorisation du
bénévolat par centre

15 *
administrateurs
bénévoles/centre
soit 435 administrateurs

63 *
bénévoles/centre
soit 2569 bénévoles
dans le réseau

5 ETP *
par centre
soit 421 salariés
dans le réseau

447 855 € *
Budget moyen d'un
centre social à Paris

*Moyennes issues de SENACS 2015

NOS PARTENAIRES



Politiques, techniques, institutionnels ou associatifs, ils participent au projet de chaque centre social. Souvent contractualisés, les partenariats sont divers et variables et s'inscrivent dans une démarche de faire-ensemble. Ils nourrissent les débats et les réflexions par l'apport d'une expertise externe et permettent de développer de nouveaux partenariats.

Les partenaires institutionnels parisiens :



L'animation de la vie sociale est un axe constant de la politique familiale et sociale qui prend principalement appui, à Paris, sur les centres sociaux, les espaces de vie sociale et les associations de quartier.

La Caf s'engage à leur côté pour renouveler et renforcer l'animation de la vie sociale sur le territoire. Ce partenariat se décline au sein du Schéma directeur d'animation de la vie sociale qui réaffirme la participation des habitants comme principe incontournable pour soutenir et valoriser les initiatives locales. C'est elle qui délivre l'agrément et qui finance aussi des actions en direction de la parentalité, de la jeunesse.

MAIRIE DE PARIS

La Ville de Paris est un partenaire privilégié. Sur la base de l'agrément Caf, via une convention pluriannuelle, elle finance une participation de l'animation globale, la jeunesse et l'accompagnement scolaire. Il s'ajoute une compensation partielle des loyers. Le Département de Paris (DASES) finance des actions sociolinguistiques et d'accès au droit dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

La Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, regroupe les équipes de développement locales (EDL) installées sur les territoires politiques de la ville. Ainsi les centres sociaux reconnus sur les spécificités propres à la politique de la ville peuvent répondre à un appel à projet spécifique et ainsi obtenir des financements. Ces derniers portent souvent sur des questions liées à l'insertion et à la citoyenneté.



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) est un service déconcentré de l'État auprès des préfets de département dans les domaines de la politique sociale, du logement, de la politique de la ville, de la jeunesse. Elle finance notamment les ateliers socio-linguistiques, quelques emplois aidés (adultes relais, emplois d'avenir) et actions en direction de la jeunesse



La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse soutient actuellement la moitié du réseau parisien qui développe des actions en direction des seniors et dans le cadre de la lutte contre le vieillissement.



Il soutient via des appels à projets des actions en direction des jeunes et de formation. Les emplois tremplins sont également financés via ce partenaire.

Les partenaires locaux

Chaque centre social tisse sur son territoire un réseau partenarial d'acteurs locaux, avec qui il crée des collaborations, de la complémentarité, du partage... en bref, tout ce qui peut être mis à profit pour les familles et le quartier ! Ils sont :

Mairies d'arrondissements, associations de quartiers, EVS, écoles, prévention spécialisée, centres d'animation, associations culturelles, bailleurs sociaux, collectifs d'habitants...



LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS



International, national, régional, départemental, local... Le réseau des centres sociaux et socioculturels s'étend à différentes échelles et est tout aussi vaste que le sont leurs pratiques. Les différentes organisations qui composent ce réseau organisent régulièrement des actions afin de favoriser la coopération et l'échange des bonnes pratiques. Le prochain événement de réseau sera le congrès national des centres sociaux en 2021 !

La Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France :

La Fédération des centres sociaux de France regroupe l'ensemble des centres sociaux, elle est installée à Paris. Les délégués nationaux, investis sur différentes thématiques, animent le réseau et vont à la rencontre des structures et acteurs sur l'ensemble du territoire.

Elle impulse des événements, des réflexions, recueille les besoins et forme aussi les professionnels et bénévoles sur plusieurs thématiques. Elle assure et entretient les liens avec les administrations nationales. Elle accompagne principalement les fédérations dans l'exécution de leurs missions dans les départements.

Culture

Éducation

Développement durable

Lutte contre les discriminations

Vieillesse

Territoires



— ZOOM SUR — LA FABRIQUE DES POSSIBLES

Initiée à la suite du 8^e Congrès de Lyon en juin 2013, l'élaboration du nouveau projet fédéral de la FCSF s'est faite en aller-retour avec les fédérations locales et régionales entre novembre 2013 et juin 2014. Voté à l'Assemblée Générale de Lorient en juin 2014, ce projet engage donc la FCSF jusqu'en 2022, date du prochain congrès des centres sociaux ! 4 orientations prioritaires ont pour cela été choisies :

- Orientation A: Continuer à être en phase avec les réalités sociales
- Orientation B: Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire
- Orientation C: Changer nos façons d'être ensemble et de faire société
- Orientation D: Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire

L'union francilienne des fédérations des Centres Sociaux

La FCS75 compose cette union régionale qui regroupe les 8 départements d'Ile de France.

Les 8 fédérations travaillent sur des thématiques portant sur la lutte contre les discriminations, la jeunesse et la lutte contre le vieillissement : commissions, groupes de travail permettent d'organiser des temps inter-réseaux et de renforcer et compléter les compétences de chacun.

L'union régionale organise par ailleurs des formations en direction des salariés et des temps thématiques pour les bénévoles de tout le réseau régional.

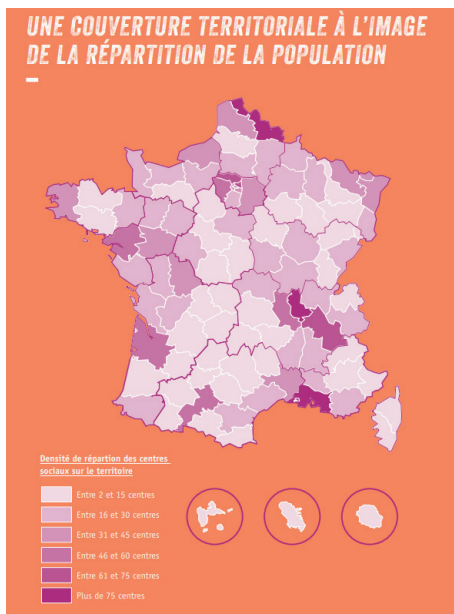
SENACS, un outil pour valoriser le réseau :

Le portrait des centres sociaux esquissé dans ce livret s'appuie sur l'observatoire partagé entre les réseaux des Caisse d'allocations familiales et des Fédérations de centres sociaux. Mêlant données quantitatives et

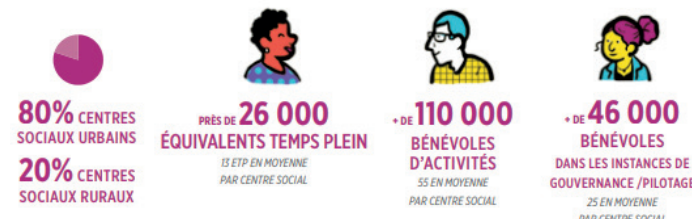
expériences vécues, il reflète le travail de terrain mené au quotidien par les centres sociaux dans une logique de co-construction avec les habitants et partenaires de leur territoire.

2017 est une année importante pour les centres sociaux dans leur reconnaissance comme acteurs clés du développement social local. Dans un accord-cadre signé entre la Fédération des centres sociaux et ses principaux partenaires nationaux, ces derniers reconnaissent le maillage du territoire par ces structures de proximité et promeuvent l'engagement des pouvoirs publics locaux dans des démarches de soutien pluriannuelles et pluripartennaires, adossées à l'agrément délivré localement tous les quatre ans par les Caf.

2237
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF
EN 2016

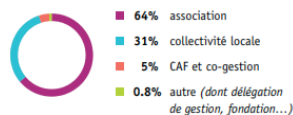


En parallèle, la Caisse Nationale des Allocations Familiales se mobilise pour étendre la couverture territoriale des centres sociaux - ils étaient 2237 fin 2016



- en impulsant notamment la création de structures dans les quartiers de la politique de la ville qui n'en disposent pas encore. Le développement, la qualité de l'offre et la mesure de l'impact social des actions développées sont des enjeux de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022.

MODES DE GESTION



Acteur incontournable du vivre-ensemble, le centre social est souvent en première ligne pour participer à relever les enjeux qui traversent notre société : rupture du lien social, bien-vieillir, réussite éducative, accès aux droits pour tous, citoyenneté, jeunesse... Au-delà de cette fonction de prévention et d'accompagnement, le centre social est aussi et avant tout un lieu d'épanouissement personnel et collectif ainsi qu'un formidable levier d'innovation et de transformation sociale. C'est en tout cela qu'il participe à l'attractivité de son territoire



Livrets disponibles sur demande au sein de votre centre social, votre fédération où en ligne sur

<http://www.senacs.fr/plaquettes>

La Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de Paris

Son rôle :

- **politique** : défendre et promouvoir nos valeurs : dignité humaine, solidarité, démocratie ; porter une parole politique pour défendre le réseau des centres sociaux ;
- **relationnel** : vers les institutionnels, nos partenaires, le réseau (régional et national) ; elle facilite la communication avec les personnages de l'Etat ;
- **matériel** : améliorer les ressources et les financements (Fcs 75 et centres sociaux) ;
- **mutualiste** : mise en commun de ressources (formation notamment), de compétences, ... ;
- **soutien** : aux structures en émergence, en difficulté, aux équipes salariées, aux bénévoles et administrateurs ;
- **échange** : bonnes pratiques, méthodes et outils.

Elle pilote l'animation du réseau des centres sociaux. Le partenariat étroit entre la Ville de Paris, la CAF Paris et la FCS75 est mis en place autour d'objectifs communs :

- une méthodologie de diagnostic partagé ;
- la mobilisation des habitants ;
- la formation des bénévoles et salariés ;
- le soutien aux centres sociaux en difficultés et la mise en place d'outils de veille et d'alerte ;
- l'accompagnement du processus d'émergence de nouveaux centres ;
- la maîtrise des outils de pilotage et de gestion ;
- l'observation partagée de l'animation de la vie sociale.

Le réseau parisien :

29 centres sociaux et socioculturels associatifs adhérents à la fédération ;

1 association de quartier adhérente à la fédération ;

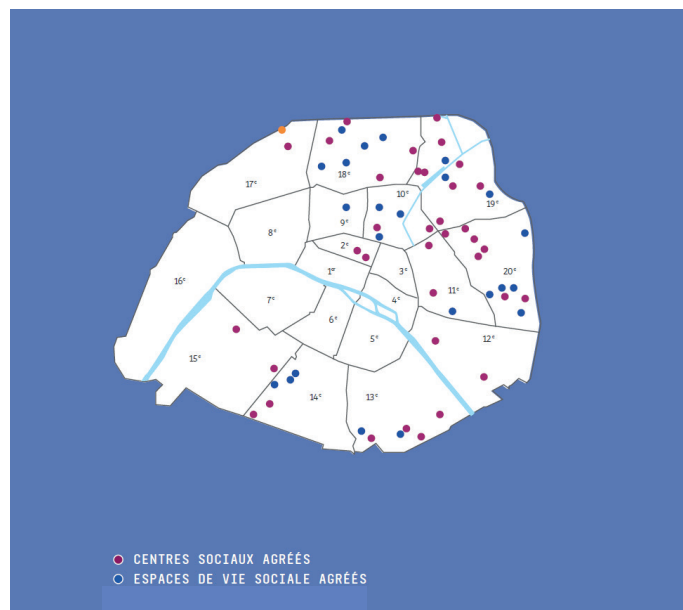
6 centres sociaux en gestion directe par la CAF de Paris* ;

1 centre social géré par la fédération Léo Lagrange* ;

4 centres d'animation Paris Anim' ayant reçu l'agrément centre social en 2018*.

41 espaces de vie sociale disséminés dans Paris*.

*Structures non adhérentes à la Fcs75



ZOOM SUR LES DOSSIERS SPÉCIFIQUES

DILF-DELF : chaque année des centres sociaux forment, accompagnent et encouragent des apprenants de cours de français à passer ces diplômes. Chaque structure avance des frais pédagogiques et d'inscriptions et sur facture, la FCS75 rembourse sur la base d'un forfait, les frais engagés par les centres sociaux.

L'agrément service civique : la FCS75 bénéficie de l'agrément de la FCSF afin de proposer des candidats aux centres sociaux désireux d'accueillir un volontaire en service civique. Ce dernier est recruté pour une mission précise, comprise entre 6 et 12 mois, sur un projet. Il ne s'agit en aucun cas de pallier le manque de salarié mais de confier une mission qui sera accompagnée par un tuteur, désigné et identifié.

La formation des bénévoles : la FCS75 porte l'ensemble des demandes via sa commission formation. Cette dernière étudie les propositions des centres et l'intègre dans un appel à projets global qui est déposé en début d'année civile auprès du FDVA.

Le projet fédéral :

	Finalités	Buts
1 Faire réseau autour de nos valeurs		
A	Travailler nos fondamentaux / faire vivre nos valeurs	Développer la connaissance de nos valeurs, les faire vivre dans les actions et les pratiques
B	Faire fédération et faire réseau	Que chaque centre soit un maillon actif de la fédération dans les groupes de travail et les commissions, et au sein de son CA. Qu'il suggère des nouveaux sujets, lance des interpellations pour nourrir le travail fédéral Débattre autour des projets réussis mais aussi des difficultés rencontrées sur les territoires. Multiplier les échanges d'expériences, de services entre centres
C	Une gouvernance pour la fédération et les centres sociaux plus en accord avec nos valeurs	Faire évoluer nos modes de gouvernance : des CA représentatifs du territoire et de ses habitants, des habitants moteurs des instances d'animation et acteurs du projet. S'inspirer des évolutions des modes de gouvernance dans le monde associatif et l'ESS
2 Des projets des actions en phase avec les réalités sociales		
A	Pour un centre social qui prend en compte les réalités sociales et culturelles des habitants	S'appuyer davantage sur l'expertise des habitants pour analyser les mutations sociales et urbaines, identifier les compétences et capacités dans ces domaines
B	Pour un centre social qui accompagne au développement des nouvelles solidarités du territoire	S'appuyer sur les compétences et capacités des habitants. Repérer et mobiliser les partenariats nécessaires à la résolution des situations identifiées par les habitants. Valoriser les solidarités visibles et invisibles
3 Faire évoluer nos pratiques		
A	Des hommes et des femmes pour un projet social	Garantir de bonnes conditions de travail des salariés et la collaboration salariés-bénévoles, veiller aux place et rôle de chacun
B	De nouvelles manières de faire	Rééquilibrer le centre social en passant d'une logique prédominante d'activités et de services au profit de la citoyenneté et des projets d'habitants Développer au sein des centres l'expérimentation, l'innovation avec l'appui de la FCS75. Favoriser l'évolution et les échanges de pratiques
C	Des habitants émancipés / conscients pour faire société	Accompagner les habitants y compris les jeunes vers des prises de responsabilité au sein du centre social ou sur le territoire Outiller les habitants afin qu'ils soient en capacité d'interpeller les décideurs. Faciliter la prise de parole, l'expression citoyenne au sein du centre social et sur l'espace public
4 Un réseau et une fédération combattifs		
A	Etre un acteur incontournable de la vie de la Cité	Renforcer l'influence de la Fédération et des centres sociaux sur le territoire parisien Mettre en avant la plus value sociale, culturelle et éducative des centres sociaux parisiens
B	Construire une architecture financière pérenne qui anticipe les mutations	Défendre une architecture financière à la hauteur des enjeux du territoire parisien Trouver de nouvelles ressources et méthodes appuyées sur l'ESS
5 Renforcer nos alliances		
A	Renforcer les partenariats associatifs pour mieux agir	S'appuyer sur la richesse du tissu associatif en développant des complémentarités Créer et valoriser des alliances sur les quartiers
B	Accompagner les évolutions des territoires franciliens	Contribuer à une Union régionale forte et à la réduction des inégalités entre territoires Saisir les opportunités du Grand Paris en veillant à la place des habitants

Zoom sur

L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

La mise en œuvre du projet fédéral 2015-2020 est assurée par :

- 4 salariés permanents : le délégué, 2 chargés de missions et un assistant fédéral ;
- un Conseil d'administration comprenant 2 collègues l'un représentant les administrateurs des centres et l'autre les représentants des salariés. A ce jour, il est composé de 11 membres ;
- avec le soutien et la participation des 29 centres associatifs adhérents à la FCS75.

Un réseau militant et impliqué :

LES COMMISSIONS

Afin de mieux accompagner chaque structure, évaluer les enjeux et problématiques de territoires et répondre aux besoins de formation des équipes salariées et bénévoles, des commissions se réunissent et travaillent dans ce sens.

La commission formation :

Cette commission se réunit tous les trimestres. Elle est composée de salariés et bénévoles du réseau mais aussi de personnes ressources qualifiées qui construisent ensemble une stratégie de formation en direction des bénévoles. Elle statue sur le programme de formation, les propositions issues des centres, réfléchit et questionne les besoins émis ou potentiels. Cette commission est coordonnée et animée par la chargée de missions.



La commission accompagnement et suivi des centres :

Composée de directeurs du réseau, de bénévoles et administrateurs du réseau et de la FCS75, elle se réunit tous les deux mois pour travailler sur les problématiques rencontrées par les centres, de réfléchir à des outils facilitant le quotidien et l'élaboration de stratégies mais surtout de prévenir les risques éventuels que peuvent rencontrer les différentes équipes. Cette commission est coordonnée et animée par la chargée de missions.

La commission adhésion-reconnaissance :

Le réseau est adhérent à la FCS75 et avec elle à ses valeurs. La commission statue sur les demandes d'adhésions et leur suivi. Elle a engagé une réflexion sur une révision quinquennale de l'adhésion afin de vérifier la pertinence et la mise en place des valeurs fédératrices dans chaque centre. Elle est composée du délégué fédéral, de l'assistant et de bénévoles issus du réseau.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Sur les mêmes bases que les commissions, les groupes de travail n'ont pas vocation à durer dans le temps et se concentrent sur des thématiques précises et ponctuelles.

Renouvellement du projet social

Deux salariés de la FCS75 accompagnent les centres en renouvellement de projet, à raison de plusieurs rendez-vous entre octobre et mai de l'année n+1. Expérimentée depuis 2017, cette méthode consiste à proposer un accompagnement individuel ou par territoire si plusieurs centres sont concernés par cette étape. La FCS75 propose alors, en concertation avec les directeurs, une méthodologie adaptée et des outils répondant aux interrogations et aux besoins identifiés dans chaque étape de construction du projet.

Économie des centres

Composé de personnes ressources qualifiées, ce groupe, en lien avec la commission accompagnement et suivi des centres, réfléchit sur des questions économiques, de mutualisation, d'outils, de nouvelles formes de gestion. Il partage également des stratégies sur le champ de l'économie sociale et solidaire.

Les groupes de pairs

Ils réunissent des professionnels par pairs, une fois par trimestre et s'inscrivent dans une démarche de partage d'expériences, de travail sur des thématiques. Ainsi, les directeurs, référents familles, coordinateurs enfance jeunesse, coordinateurs linguistiques et chargés d'accueil ont la possibilité de se réunir autour d'un salarié de la FCS75 qui anime ces groupes de pairs.

— ZOOM SUR — ÊTRE ADMINISTRATEUR FÉDÉRAL

- C'est un pas à franchir, c'est s'inscrire et s'engager à toutes les strates dans le réseau.
- C'est être un porte-parole, défendre les valeurs des centres sociaux et les transmettre.
- C'est être en veille, en alerte, anticiper et être réactif sur les questions sociétales.
- C'est prendre position sur des faits politiques, être en capacité de réagir et de mobiliser le réseau.

Quelques spécificités de notre réseau :

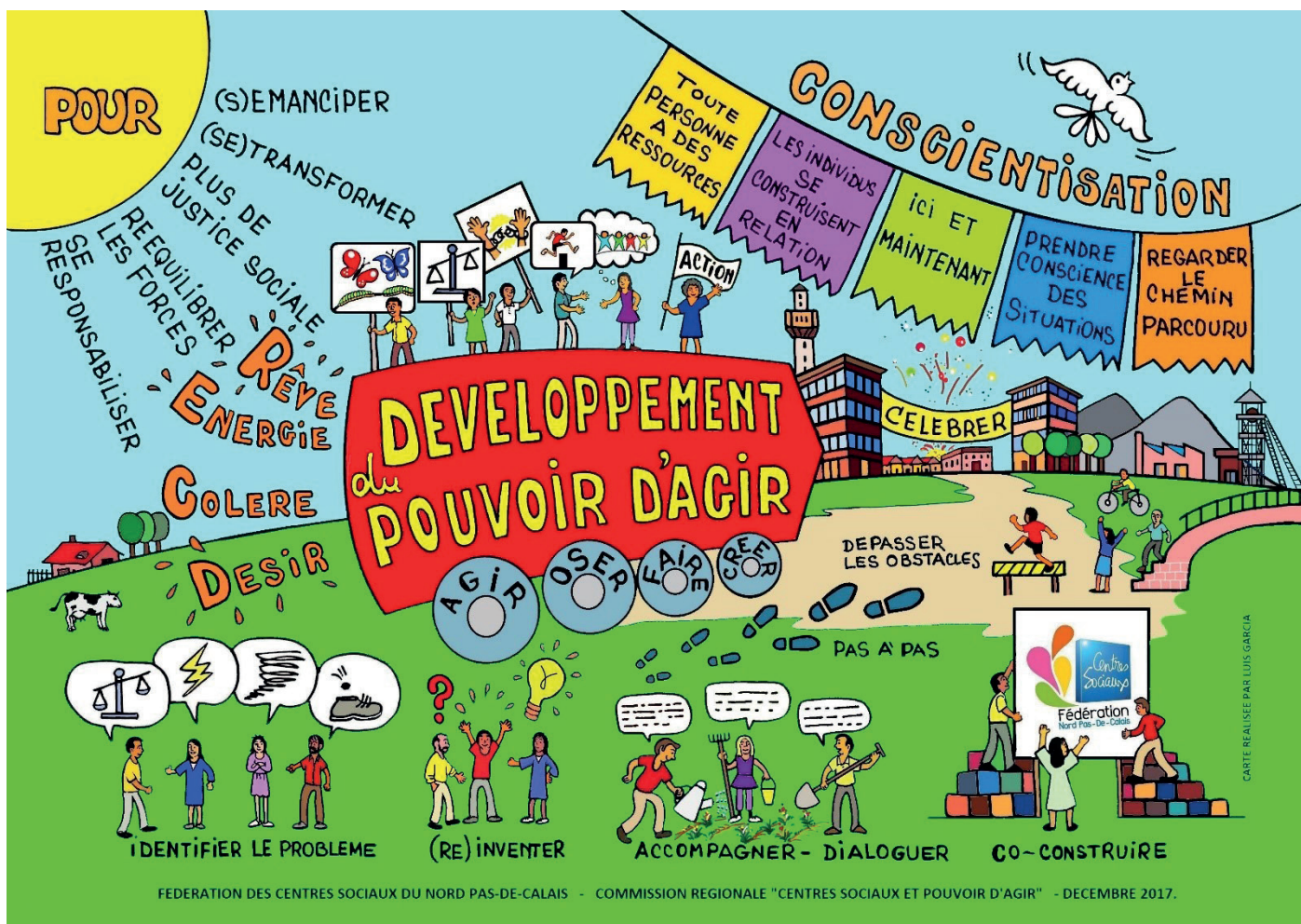
Redonner du pouvoir aux habitants :

« Un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d’agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches, ou le collectif auquel elles s’identifient. »
Yann Le Bossé, 2012

Nous considérons en effet que la meilleure façon de favoriser l’émergence d’initiatives visant à répondre à ces défis et contribuer à cette société future consiste à libérer les capacités d’imagination et d’action de la société civile. Par ailleurs, nous affirmons l’existence de rapports de domination et d’inégalités sociales, contre lesquels nous souhaitons contribuer à lutter par ce biais.

Nos objectifs transversaux au projet fédéral 2015-2020 sont :

- Promouvoir les dynamiques de conscientisation, c’est-à-dire permettre aux personnes qui fréquentent le centre social d’avoir l’occasion d’interroger puis de mieux comprendre les «systèmes» qui les entourent ;
- Accompagner les dynamiques d’auto-organisation, c’est-à-dire développer des actions basées sur l’entraide, la solidarité des habitants ;
- Exercer un pouvoir d’influence sur la définition et sur le pilotage des dispositifs publics d’action sociale, socio-éducative, socio-économique et socio-culturelle.



Valoriser l'approche culturelle des centres sociaux et socioculturels :

Nous, acteurs des centres sociaux, considérons les associations de proximité comme de véritables acteurs culturels du territoire parisien. Ils ne sont pas seulement des acteurs du champ social, ce sont des lieux où se construisent de multiples expériences culturelles et artistiques.

Ils sont des tiers-lieux où l'art du bricolage devient une manière de légitimer un travail de la culture issu des pratiques populaires. Le tiers-lieu peut ainsi agir comme levier de transformation sociale en accueillant ce tiers de la population oublié, celui dont on ne parle jamais, qui est absent des instances de décision.

C'est en redonnant un sens politique aux actions sociales et culturelles menées sur les quartiers dits populaires que trouveront une légitimité à intervenir dans les débats publics. Le festival Quartiers en Cultures, initié dans cette ambition et porté par la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris, est né en 2016. Il s'appuie sur des associations et centres sociaux parisiens afin que ceux-ci mettent en œuvre dans leur quartier un événement public et gratuit permettant de valoriser les pratiques artistiques et culturelles des habitants.

Ce projet, qui tend à se pérenniser, est destiné à accompagner et rendre visibles les pratiques culturelles des habitants dans les quartiers dans lesquels sont implantés les centres sociaux parisiens. En s'appuyant sur leur fête de quartier, repas de quartier, ou en initiant de nouveaux événements à vocation culturelle, les centres sociaux ont souhaité mettre en avant les habitants, montrer leurs talents, leurs capacités et compétences.

Donner à voir la plus-value sociale, culturelle et éducative des centres sociaux et socioculturels parisiens :

Suite à la rencontre qui avait eu lieu fin 2016 sur l'utilité sociale, éducative et culturelle des centres sociaux, réunissant la globalité du réseau parisien, un document intitulé «Petit traité de l'utilité sociale, culturelle et éducatives des centres sociaux et socioculturels parisiens» a vu le jour.



Ce document met en avant, à travers des exemples d'actions menées par les centres sociaux, ce qu'ils font concrètement sur les territoires et l'impact que cela peut avoir sur les habitants, les quartiers. Sept thématiques, traduisant les domaines d'engagement des centres sociaux, ont été retenues:

- Accueil de tous et renforcement de la vie de quartier ;
- Faire des parents, des enfants et des adolescents des acteurs de la lutte contre les inégalités ;
- Permettre le croisement des cultures vivantes, transmises et artistiques ;
- Faciliter la parole pour favoriser l'engagement citoyen ;
- De la demande de services au portage de projets ;
- Lutter contre les exclusions et faciliter l'accès aux droits ;
- Faire société ensemble.



Lexique des sigles et abréviations :



C.N.A.F.

Caisse Nationale d'Allocations
Familiales

C.N.A.V.

Caisse Nationale d'Assurance
Vieillesse

A.N.R.U.

Agence Nationale de
Rénovation Urbaine

S.N.A.E.C.S.O.

Syndicat employeur des acteurs
du lien social et familial

F.N.D.V.A.

Fonds National de
Développement de la Vie
Associative



C.R.I.F.

Conseil Régional d'Ile de
France

D.R.A.C.

Direction Régionale des
Affaires Culturelles

D.R.J.S.C.S.

Direction Régionale de la
Jeunesse, des Sports et de la
Cohésion Sociale

D.J.S.

Direction de la Jeunesse
et des Sports

A.V.S.

Animation de
la vie sociale



D.A.S.E.S.

Direction de l'Action
Sociale de l'Enfance et de
la Santé

C.A.F.

Caisse des Allocations
Familiales

D.D.C.T.

Direction de la
Démocratie, des Citoyens
et des Territoires

D.D.C.S.

Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale

D.F.P.E.

Direction des Familles et
de la Petite Enfance

Zoom sur

CONTRATS, DISPOSITIFS, ...

- **ACM** : Accueil Collectif de Mineurs - Cadre légal pour les structures accueillant les 6-17 ans.
- **CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - Finance l'accompagnement à la scolarité.
- **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Appelé classiquement le centre de loisirs.
- **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.
- **FONJEP** : FONds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire - Organisme qui a pour objectif de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.
- **FOSFORA** : FONds Spécifique pour la FORmation des Acteurs associatifs - Fonds pour le financement des formations de bénévoles.
- **VVV** : Ville Vie Vacances - Appel à projets pour le financement des actions d'été pour les 11-17 ans.
- **REAAP** : Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - Réseau de soutien à la parentalité.
- **EVS** : Espace de Vie Sociale - Agrément CAF pour les associations de proximité.
- **PEDT** : Projet Éducatif De Territoire - Outil de collaboration local qui rassemble les acteurs éducatifs.

2^e

Cerise

46 rue Montorgueil
75002 Paris / M° Les Halles
Tél : 01 42 21 39 91
anne-valerie.desprez@centrecerise.com
www.centrecerise.com

La Clairière

60 rue Greneta 
75002 Paris / M° Sentier
Tél : 01 42 36 82 44
centre.social@laclairiere.org
www.laclairiere.org

12^e

Relais 59

1 rue Hector Malot 
75012 Paris / M° Gare de Lyon
Tél : 01 43 43 20 82
csrelais59@free.fr
www.csrelais59.org



14^e

Didot-Broussais

15 rue des Mariniers
75014 Paris / M° Porte de Vanves
Tél : 01 45 41 46 68
centresocial.didot@orange.fr



10^e

Aires 10

2 rue du Buisson Saint Louis
75010 Paris / M° Goncourt
Tél : 01 42 02 82 50
aires10@aires10.net
www.aires10.net

Le Pari's des Faubourgs

107 bis rue du Fbg Saint-Denis
75010 Paris / M° Gare de l'Est
Tél : 01 45 23 34 87
accueil@lepfb.net / www.lepfb.net

15^e


Foyer de Grenelle

17 rue de l'Avre 75015 Paris
M° La Motte Picquet Grenelle
Tél : 01 45 79 81 49
contact@foyerdegrenelle.org
www.foyerdegrenelle.org




11^e

Le Picoulet

59 rue de la Fontaine au Roi 
75011 Paris / M° Goncourt
Tél : 01 48 06 70 31
direction@picoulet.org
www.picoulet.centres-sociaux.fr

Solidarité Roquette

47 rue de la Roquette 
75011 Paris / M° Bastille-Voltaire
Tél : 01 49 23 81 50
solidariteroquette@sfr.fr
www.solidariteroquette.fr

13^e

13 pour tous

4 place Vénétie
75013 Paris / M° Porte de Choisy
Tél : 01 53 79 92 63
www.13pourtous.org
contact@13pourtous.org

Maison 13 solidaire

13 rue Annie Girardot
75013 Paris / M° Maison Blanche
Tél. 01 71 19 43 58
accueil@maison13solidaire.fr

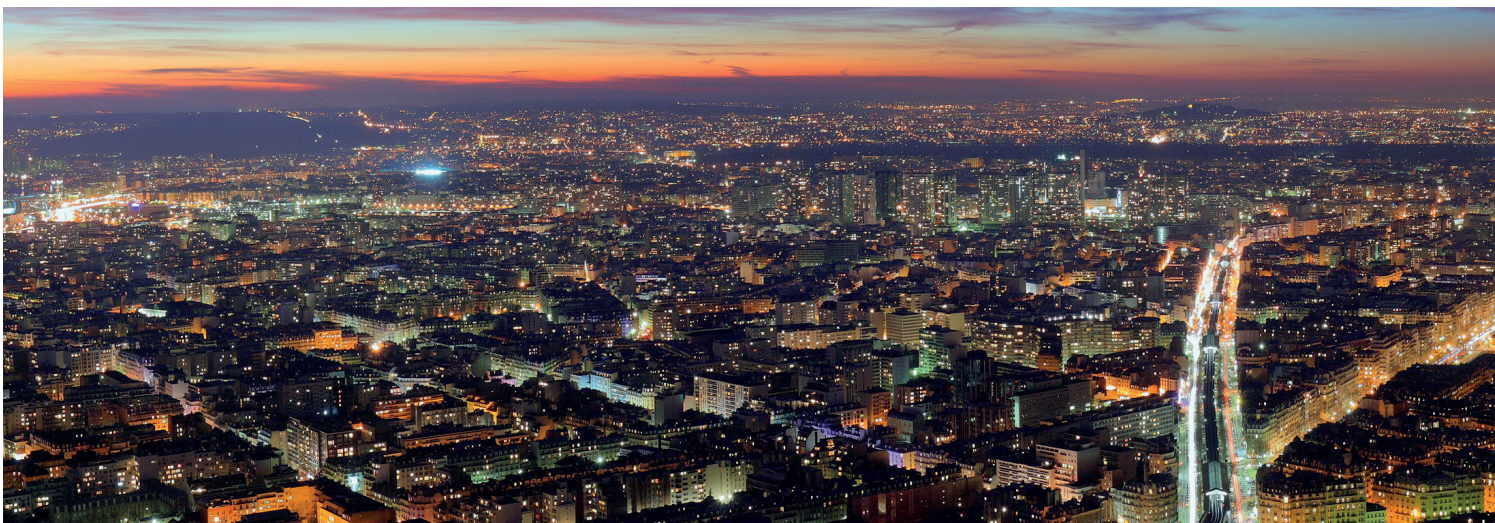
17^e

Cefia

102 rue de la Jonquière 
75017 Paris / M° Porte de Clichy
Tél : 01 42 63 23 75
accueil@cefia.org
www.cefia.org

Pouchet

5 boulevard du Bois le Prêtre
75017 Paris / M° Porte de Clichy
direction.pouchet@centres-sociaux-paris.org
Tél : 06 33 07 78 54





18^e

Accueil Goutte d'Or

26 rue de Laghouat 75018 Paris
M° Barbès Roch^t-Château Rouge
Tél : 01 42 51 87 75
ago@ago.asso.fr
www.ago.asso.fr

Maison Bleue Porte Montmartre

24 avenue porte de Montmartre
75018 Paris / M° Porte de Clig^t
Tél : 01 53 09 24 38
contact@maisonbleue-pm.org

Salle Saint Bruno

Ass^o de quartier non agréée centre social
9 rue Saint Bruno
75018 Paris / M° Barbès-La Chapelle
Tél : 01 53 09 99 22
contactssb@sallesaintbruno.org
www.sallesaintbruno.org

ENS Espace Torcy

2 rue de Torcy
75018 Paris / M° Marx Dormoy
Tél : 01 40 38 67 00
contact@ensparis.fr
www.ensparis.fr

19^e

Espace 19 Cambrai

28 rue Bernard Tétu
75019 Paris / M° Corentin Cariou
Tél : 01 40 37 78 85
cambrai@espace19.org

Espace 19 Ourcq

20 rue Léon Giraud
75019 Paris / M° Ourcq
Tél : 01 42 38 00 05
ourcq@espace19.org

Espace 19 Riquet

53 rue Riquet
75019 Paris / M° Riquet
Tél : 01 53 26 89 00
riquet@espace19.org

Danube social et culturel

49bis rue du Général Brunet
75019 Paris / M° Danube
Tél : 01 40 18 54 71
assodanube@wanadoo.fr
www.assodanube19.org

Belleville

15bis/17 rue Jules Romains
75019 Paris / M° Belleville
Tél : 01 40 03 08 82
csbelleville@gmail.com
www.centresocioculturelbelleville.fr

J2P

24-32 rue Petit
75019 Paris / M° Laumière
Tél : 01 42 00 71 82
associationj2p@gmail.com
www.associationj2p.org

Rosa Parks

219 boulevard Macdonald
75019 Paris / RER° Rosa Parks
Tél. 01 42 85 85 88
www.centrosoparks.paris

20^e

Étincelles

65 rue des Haies
75020 Paris / M° Buzenval-Avron
Tél : 01 43 71 05 45
accueil@etincelles20eme.org
www.etincelles20eme.org

Soleil Blaise

7 square Vitruve 75020
75020 Paris/T3b Marie de Miribel
Tél : 01 44 93 00 72
soleilblaise@free.fr
www.soleilblaise.free.fr

Archipélia

17 rue des Envierges
75020 Paris / M° Pyrénées-Jourdain
Tél : 01 47 97 02 96
info@archipelia.org
www.archipelia.org

La Maison du Bas-Belleville

126 bd de Belleville
75020 Paris / M° Belleville
Tél : 01 43 66 64 56
maison.bas-belleville@groupe-sos.org
www.maisonbasbelleville.org

Les Rigoles

70 rue des Rigoles
75020 Paris / M° Jourdain
Tél : 01 47 97 62 81
relaismenilmontant@gmail.com
www.relaismenilmontant.jimbo.com

AOCSA - La 20^e Chaise

38 rue des Amandiers
75020 Paris / M° Père Lachaise
Tél : 01 43 49 02 49
accueil@la20emechaise.org
www.la20emechaise.org





Fédération de
P A R I S



Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris
23 rue Mathis 75019 Paris
Tél : 01 44 64 74 69 - Courriel : fcs75@centres-sociaux-paris.org
Site : www.centres-sociaux-paris.org
Membre de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France